

Riddes et Saxon attentives

OLIVIER HUGON

Les éoliennes avancent en Valais. Mais elles le font en ordre dispersé. Trop, au goût des communes de Saxon et de Riddes qui se sont opposées à la construction des éoliennes de Fully, prévue par RhônEole, et de Charraz, de la société DMP Conseil.

Alors Riddes, une commune anti-éolienne? «*Pas du tout*», rassure son président Jean-Michel Gaillard. «*Nous sommes favorables au développement des énergies renouvelables. Nous estimons que c'est le rôle des pouvoirs publics, face à l'explosion des constructions, de trouver des alternatives pour alimenter ces ménages en électricité.*» Riddes possède une mini-centrale hydroélectrique sur les hauts du village depuis 1943. Divers projets sont actuellement à l'étude pour turbiner l'eau potable ou placer une deuxième micro-centrale sur la rivière.

Manque d'informations. Si les Riddans ont mis leur nez dans les affaires de leurs voisins, c'est par crainte de voir les éoliennes proliférer dans la plaine du Rhône sans vision d'ensemble. «*Nous avons besoin d'un concept géné-*

ral d'implantation entre Martigny et Sion», insiste Jean-Michel Gaillard. «*A ce jour, nous n'avons reçu aucune information sur ces dossiers. J'ai appris, par exemple, en lisant «Le Nouvelliste», que Riddes était l'un des sites retenus par la Confédération pour l'implantation d'un parc éolien.*»

La commune se dit prête à participer financièrement à l'aventure éolienne.

A Saxon, Léo Farquet est tout aussi favorable à l'éolien, mais il souhaiterait une meilleure concertation sur l'implantation des aérogénérateurs dans la plaine du Rhône.

«*Ces projets sont en limite de notre territoire communal. Nous ne voudrions pas nous voir entourés d'éoliennes. Un parc oui, mais deux, ça ferait beaucoup. On parle de sites éoliens à Collonges et à Riddes, aujourd'hui, elles poussent partout.*»

A l'origine du projet charrazain, Xavier Lonfat est confiant. Ni les riverains ni les associations écologistes n'ont manifesté d'oppositions. Quant aux requêtes de Saxon et Riddes, elles ont été entendues. «*Notre projet n'empêche pas le développement*

de parcs éoliens dans ces deux communes. Nous avons monté notre dossier selon la pratique courante, et rien ne nous oblige à consulter les communes voisines. Reste que nous sommes prêts à collaborer. Sur cette première éolienne, ça ne se prête pas, mais pour la réalisation d'un parc, nous sommes ouverts.»

Oppositions au parc éolien. A noter encore que, du côté de Dorénaz et Collonges, le plan d'aménagement détaillé du parc éolien a suscité plusieurs oppositions émanant de privés.

«*Il s'agit pour beaucoup de personnes désirant des compléments d'information, précise Luigi Piras, président de Collonges, notamment en ce qui concerne la notice d'impact sur l'environnement qui accompagne le plan d'aménagement.*» Les autorités communales chercheront à répondre aux questions des opposants lors d'une séance de conciliation qui devrait être organisée rapidement. «*Le nouveau plan devant être approuvé par les assemblées primaires des deux communes, nous souhaiterions pouvoir le présenter cette année encore à nos citoyens.*»